

# Guide FASB ASU 2024-03 sur la désagrégation des dépenses et NetSuite

By houseblend.io | Publié le 12 avril 2026 | 31 min de lecture



## Résumé analytique

En novembre 2024, le Financial Accounting Standards Board (FASB) a finalisé l'**ASU 2024-03**, « État des résultats — Présentation du résultat global — Informations à fournir sur la désagrégation des charges (Sous-rubrique 220-40) : Désagrégation des charges de l'état des résultats ». Cette nouvelle norme impose aux **entités commerciales publiques (PBE)** de fournir des informations complémentaires en notes annexes en désagrégeant les principaux postes de dépenses de l'état des résultats en sous-catégories spécifiées. L'objectif est de fournir aux investisseurs et aux autres utilisateurs « des informations plus détaillées sur la nature des dépenses » figurant dans les postes couramment présentés dans l'état des résultats (Source: [dart.deloitte.com](https://www.deloitte.com)). Les catégories devant être quantifiées séparément comprennent les *achats de stocks*, la *rémunération des employés*, l'*amortissement*, l'amortissement des immobilisations incorporelles et l'épuisement (avec un traitement spécifique pour l'épuisement des ressources pétrolières et gazières ainsi que pour les indemnités de licenciement ponctuelles) (Source: [www.crowe.com](https://www.crowe.com)) (Source: [www.sec.gov](https://www.sec.gov)). Ces informations doivent être présentées sous forme de tableau dans les notes annexes, tout montant résiduel non alloué étant regroupé sous la rubrique « Autres éléments » (qui doit faire l'objet d'une description qualitative) (Source: [kpmg.com](https://www.kpmg.com)) (Source: [www.sec.gov](https://www.sec.gov)). Il est important de noter que la nouvelle directive **ne modifie pas** les postes qui apparaissent sur la face de l'état des résultats ; elle n'affecte que les informations fournies dans les **notes annexes** (Source: [dart.deloitte.com](https://www.deloitte.com)) (Source: [www.crowe.com](https://www.crowe.com)).

L'ASU 2024-03 s'applique uniquement aux PBE. Elle entre en vigueur pour les exercices ouverts après le 15 décembre 2026 (périodes intermédiaires après le 15 décembre 2027) (Source: [www.crowe.com](https://www.crowe.com)) (Source: [www.sec.gov](https://www.sec.gov)). Une adoption anticipée est autorisée, et les entités peuvent appliquer les exigences de manière prospective ou (sous réserve de considérations d'impraticabilité) de manière rétrospective (Source: [www.crowe.com](https://www.crowe.com)) (Source: [www.sec.gov](https://www.sec.gov)). En pratique, les entreprises devront probablement préparer de nouveaux tableaux d'informations en annexe décomposant les lignes de dépenses telles que le *Coût des marchandises vendues (COGS)* ou les Frais de vente, généraux et administratifs (SG&A) selon les catégories prescrites. Par exemple, les informations fournies par une entreprise manufacturière pourraient montrer quelle part du COGS était attribuable aux achats de matières premières, à la main-d'œuvre (rémunération des employés), à l'amortissement, etc. (Source: [dart.deloitte.com](https://www.deloitte.com)) (Source: [www.sec.gov](https://www.sec.gov)).

La mise en œuvre de ces exigences dans un ERP moderne tel qu'Oracle NetSuite pose des défis techniques et opérationnels. Les organisations doivent s'assurer que leur plan comptable et leurs structures de reporting permettent de mapper le détail des transactions dans les nouvelles catégories. Les **fonctionnalités flexibles de plan comptable et de classification** de NetSuite (telles que les départements, les classes et les contextes comptables) peuvent être exploitées pour étiqueter et séparer les dépenses conformément aux catégories du FASB (Source: [docs.oracle.com](https://docs.oracle.com)) (Source: [docs.oracle.com](https://docs.oracle.com)). Le générateur de rapports financiers et les **recherches enregistrées** (SuiteAnalytics) peuvent ensuite produire les informations nécessaires en notes annexes. Ce rapport fournit une analyse approfondie des dispositions de l'ASU 2024-03, y compris le contexte et la justification de la désagrégation des dépenses, les exigences détaillées et l'application pratique dans NetSuite. Nous présentons des exemples illustratifs (s'appuyant sur les directives réglementaires et les commentaires d'analystes), comparons l'approche des PCGR américains à celle de la norme IFRS 18 sur la présentation des états financiers, et discutons des implications pour l'information financière et les tendances futures. L'objectif est de doter les professionnels de la finance d'une compréhension complète des nouvelles informations à fournir, de leur mise en œuvre dans NetSuite et du contexte comptable plus large.

## Introduction et contexte

### Motivation et demandes des investisseurs

Pendant des décennies, les investisseurs et les analystes ont plaidé pour **plus de granularité** dans les informations financières. Largement cité par les commentateurs et les organismes de normalisation, le mouvement du « modèle de reporting d'entreprise » des années 2000 a souligné que le simple regroupement de dépenses disparates (par exemple, dans les SG&A) peut occulter l'économie d'une entreprise (Source: [blogs.cfainstitute.org](https://blogs.cfainstitute.org)). En particulier, comme le note le CFA Institute, les PCGR américains actuels agrègent souvent des coûts distincts — tels que les matériaux, la main-d'œuvre et l'amortissement — dans de larges rubriques fonctionnelles (par exemple, le coût des marchandises vendues ou les SG&A), limitant la comparabilité entre les entreprises et les secteurs (Source: [blogs.cfainstitute.org](https://blogs.cfainstitute.org)). Suite à des travaux préliminaires dès 2008 (*Preliminary Views – Financial Statement Presentation* du FASB) et à des lettres de commentaires répétées des investisseurs, la demande s'est accrue pour obtenir des « informations désagrégées sur les dépenses de l'état des résultats » (Source: [blogs.cfainstitute.org](https://blogs.cfainstitute.org)).

Cette demande a abouti à l'émission de l'ASU 2024-03 par le FASB. La nouvelle norme répond directement aux demandes de transparence des investisseurs. Le FASB a explicitement énoncé son objectif : « permettre aux utilisateurs des états financiers de mieux comprendre les différents types de dépenses intégrées dans les principales catégories de dépenses générales de l'état des résultats » (Source: [dart.deloitte.com](https://dart.deloitte.com)). En termes pratiques, l'ASU 2024-03 oblige les entreprises à **détailler** les principales composantes des agrégats de dépenses dans les notes annexes. Par exemple, le coût des ventes doit être séparé (dans les notes de bas de page) en achats de matières premières, main-d'œuvre (rémunération des employés), amortissement, etc., plutôt que d'être simplement rapporté comme un poste unique.

### PCGR américains vs IFRS sur la présentation des dépenses

Historiquement, les **PCGR américains** ont imposé peu d'exigences sur la manière dont les entreprises présentent leurs dépenses opérationnelles, au-delà de l'exigence d'une désagrégation principale par poste de résultat (par exemple, revenus, COGS, SG&A) et d'une classification large par type (nature vs fonction dans les notes) (Source: [dart.deloitte.com](https://dart.deloitte.com)). L'ASC 220 (Résultat global) contient des directives générales (par exemple, exigeant une divulgation par nature si la fonction est utilisée, et vice versa), mais ne va pas jusqu'à imposer un niveau de détail spécifique pour la ventilation des dépenses. En revanche, les normes IFRS actuelles (IAS 1) exigent de manière similaire une présentation par fonction ou par nature et la divulgation de certains éléments (comme l'amortissement, les avantages sociaux) lors de l'utilisation de l'autre classification. Cependant, la nouvelle **IFRS 18** (« Présentation et informations à fournir dans les états financiers », en vigueur en 2027) introduira des principes encore plus stricts : elle exige deux nouveaux sous-totaux définis dans l'état des résultats (Résultat opérationnel et Résultat avant financement et impôts) et impose explicitement des « exigences renforcées pour l'agrégation et la désagrégation » des postes (Source: [www.ifrs.org](https://www.ifrs.org))(Source: [kpmg.com](https://kpmg.com)). L'IFRS 18 met ainsi davantage l'accent sur la transparence et la désagrégation, mais ne prescrit pas de catégories exactes (sauf en exigeant la cohérence, la comparabilité et la divulgation des éléments significatifs). L'ASU 2024-03 peut être considérée comme l'équivalent américain se concentrant étroitement sur la désagrégation des dépenses dans les notes, tandis que l'IFRS 18 couvre à la fois la présentation sur la face des états et dans les notes à un niveau plus large.

Pour le contexte, l'IFRS 18 (publiée en avril 2024, en vigueur le 1er janvier 2027 (Source: [www.ifrs.org](https://www.ifrs.org)) vise à améliorer la comparabilité en définissant de nouveaux sous-totaux et en exigeant des mesures de performance définies par la direction ainsi que des principes de désagrégation clarifiés (Source: [www.ifrs.org](https://www.ifrs.org)) (Source: [kpmg.com](https://kpmg.com)). Aux États-Unis, l'ASC 220 manquait de directives spécifiques sur la désagrégation, s'appuyant

largement sur les pratiques sectorielles et les règles de la SEC pour les rubriques fonctionnelles. L'ASU 2024-03 comble cette lacune en créant des **catégories de dépenses par nature prescrites** que toutes les PBE doivent divulguer séparément dans leurs notes. Ce faisant, les PCGR américains se rapprochent de l'esprit de l'IFRS 18 en mettant l'accent sur la transparence.

## Développement de l'ASU 2024-03

Le FASB a officiellement ajouté le projet à son agenda après avoir reçu des demandes répétées des parties prenantes. Un projet d'ASU a été publié mi-2023 (FASB ED 2023-09), et après révisions suite aux lettres de commentaires, la **norme finale (ASU 2024-03)** a été publiée le 4 novembre 2024. Les résumés des cabinets professionnels soulignent l'impulsion : le plaidoyer des investisseurs pour plus de détails et l'inadéquation des PCGR actuels dans ce domaine (Source: [dart.deloitte.com](https://www.deloitte.com)) (Source: [blogs.cfainstitute.org](https://blogs.cfainstitute.org)). PwC, Deloitte, KPMG, RSM, Crowe et d'autres cabinets comptables ont publié des alertes sur la nouvelle ASU, notant qu'elle répond directement aux « demandes de longue date des investisseurs » pour une ventilation des dépenses (Source: [rsmus.com](https://www.rsmus.com)) (Source: [www.crowe.com](https://www.crowe.com)).

En résumé, l'ASU 2024-03 est née d'un désir général de **transparence accrue** dans le reporting des dépenses. Elle marque l'une des premières expansions majeures des informations à fournir selon les PCGR américains ces dernières années (d'autres incluent les rapprochements des taux d'imposition et les améliorations du reporting sectoriel). En exigeant la divulgation en notes annexes de sous-catégories de dépenses spécifiques, le FASB a cherché à améliorer la comparabilité et l'utilité analytique des états des résultats (Source: [rsmus.com](https://www.rsmus.com)) (Source: [blogs.cfainstitute.org](https://blogs.cfainstitute.org)).

## Portée, applicabilité et dates d'entrée en vigueur

### Applicabilité aux entités

L'ASU 2024-03 s'applique **uniquement aux entités commerciales publiques (PBE)** selon les PCGR américains. Cela inclut les sociétés enregistrées auprès de la SEC (entreprises déposant des formulaires 10-K/10-Q) et d'autres entités qui déposent ou fournissent des états financiers conformes aux PCGR. Les entités non publiques (entreprises privées, organisations à but non lucratif, etc.) ne sont pas tenues de suivre la norme, bien qu'elles puissent choisir de le faire volontairement. Les avis professionnels notent uniformément : « Les amendements de l'ASU 2024-03 s'appliquent à toutes les PBE » (Source: [dart.deloitte.com](https://www.deloitte.com)) (Source: [kpmg.com](https://www.kpmg.com)). Il n'y a aucune exigence (pour le moment) pour les entreprises privées, mais certaines grandes entreprises privées pourraient adopter ces informations pour assurer la cohérence avec leurs pairs publics.

### Dates d'entrée en vigueur et transition

La **date d'entrée en vigueur** pour les PBE est la suivante : exercices annuels audités commençant **après le 15 décembre 2026**, et périodes intermédiaires au sein des exercices commençant **après le 15 décembre 2027** (Source: [www.crowe.com](https://www.crowe.com)) (Source: [www.sec.gov](https://www.sec.gov)). En termes pratiques, pour une entreprise dont l'exercice coïncide avec l'année civile, cela signifie que les informations apparaîtront pour la première fois dans le 10-K de 2027 (ou les dépôts 20-F de 2027) et à partir du T1 2028 pour les rapports trimestriels. Une adoption anticipée est **autorisée** (Source: [www.crowe.com](https://www.crowe.com)) (Source: [www.sec.gov](https://www.sec.gov)), de sorte que les entreprises peuvent mettre en œuvre l'ASU 2024-03 pour la clôture de 2026 ou même pour les périodes intermédiaires de 2026 si elles le souhaitent.

La transition est principalement **prospective**, bien que les entités puissent choisir une application rétrospective selon les règles habituelles de l'ASC 250 si cela est réalisable. Le FASB permet aux entreprises d'adopter la norme sur une base prospective ou rétrospective (Source: [www.crowe.com](https://www.crowe.com)) (Source: [www.sec.gov](https://www.sec.gov)). En pratique, la plupart des entreprises l'appliqueront probablement de manière prospective (à partir de la première période d'adoption), en raison de la complexité de retraiter les rapprochements et les tableaux des notes annexes antérieurs. La SEC (via des lettres de commentaires) a indiqué que si les périodes comparatives sont volontairement retraitées, cela est autorisé, mais l'application prospective évite de devoir retravailler les retraitements. Les nouvelles informations elles-mêmes apparaissent **uniquement dans les notes annexes**, et non sur les états principaux ; elles ne modifient donc pas les totaux précédemment rapportés sur la face de l'état des résultats.

Une divulgation représentative de la SEC provenant du projet d'une société publique montre la date d'entrée en vigueur de la norme : elle note que l'ASU 2024-03 est effective « pour les périodes de reporting annuelles commençant le 1er janvier 2027 et les périodes de reporting intermédiaires commençant le 1er janvier 2028 » (Source: [www.sec.gov](https://www.sec.gov)) (conformément à la règle du 15 décembre 2026). L'entreprise a également déclaré qu'elle « évalue actuellement les effets » de l'ASU 2024-03, une divulgation courante dans les dépôts de 2024.

## Dispositions clés de l'ASU 2024-03

L'ASU 2024-03 (officiellement sous l'ASC 220-40) ajoute une nouvelle rubrique *Désagrégation des dépenses*. L'exigence fondamentale est de **désagréger certaines catégories de dépenses** qui sont actuellement combinées dans de larges rubriques. Les sous-sections suivantes détaillent les catégories mandatées, les exigences de présentation et les éléments connexes.

## Catégories de dépenses requises

L'ASU 2024-03 prescrit une liste spécifique de catégories de dépenses *par nature* qui doivent être divulguées séparément au sein de tout poste pertinent de l'état des résultats. Ces **catégories requises** sont :

- Achats de stocks** : Cette catégorie inclut les coûts d'acquisition des matières premières et autres intrants achetés à l'extérieur utilisés dans les stocks, c'est-à-dire les coûts « entrant dans le champ d'application de l'ASC 330 ». En pratique, il s'agit de la composante du coût des marchandises vendues (COGS) qui découle des stocks consommés ou vendus. Il est important de noter que les entités peuvent présenter les achats de stocks sur une **base de coûts engagés** (somme des achats plus variations de stocks) ou sur une **base de charges comptabilisées** (charge reconnue) (Source: [dart.deloitte.com](https://www.deloitte.com)). Les entreprises incluront également des lignes de rapprochement (par exemple, « variation des stocks » et « autres éléments de rapprochement ») pour faire le lien entre les coûts engagés et les charges comptabilisées (Source: [dart.deloitte.com](https://www.deloitte.com)). Une mesure de simplification (practical expedient) dans l'ASU permet aux entreprises de divulguer de manière **qualitative** la composition d'une ligne qui provient « essentiellement en totalité » de l'ASC 330 sans montants détaillés (interprété comme ~90 % ou plus) (Source: [dart.deloitte.com](https://www.deloitte.com)). Les achats de stocks excluent les stocks obtenus par le biais de regroupements d'entreprises ou de consolidation d'entités à détendeur variable (VIE) (sauf dans le cadre d'acquisitions d'actifs) (Source: [dart.deloitte.com](https://www.deloitte.com)).
- Rémunération du personnel** : Cette catégorie englobe tous les coûts de rémunération des employés, conformément à l'ASC 718 (rémunération en actions) et aux sujets connexes. Elle comprend, au sens large, les salaires, traitements, primes, charges sociales (par exemple, les cotisations de sécurité sociale), les avantages sociaux (santé, régimes de retraite) et la rémunération fondée sur des actions (Source: [dart.deloitte.com](https://www.deloitte.com)). Les éléments exceptionnels tels que les indemnités de licenciement sont divulgués séparément dans le tableau, le cas échéant (Source: [dart.deloitte.com](https://www.deloitte.com)). En effet, tout coût de main-d'œuvre pour des services rendus par des employés tombe dans cette catégorie (y compris la rémunération non monétaire en actions).
- Amortissements** : Toutes les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles (biens, usines et équipements) telles que reconnues selon l'ASC 360 (à l'exception de celles couvertes par la règle sur le pétrole et le gaz ci-dessous) (Source: [dart.deloitte.com](https://www.deloitte.com)). L'amortissement doit suivre la méthode et les montants déjà enregistrés dans les livres comptables. Par exemple, l'amortissement des machines de production et du matériel de bureau est classé dans cette catégorie.
- Amortissement des actifs incorporels** : Tout amortissement des actifs incorporels identifiés (brevets, logiciels, listes de clients, goodwill non déclaré séparément, etc.) conformément à l'ASC 350-30 (imputé aux charges d'amortissement) (Source: [dart.deloitte.com](https://www.deloitte.com)). Cela inclut, par exemple, l'amortissement des droits d'utilisation d'actifs loués (classés par analogie dans les amortissements des immobilisations corporelles ou incorporelles) (Source: [dart.deloitte.com](https://www.deloitte.com)) et tout autre amortissement d'incorporels.
- Épuisement (hors pétrole et gaz)** : Épuisement des ressources naturelles (telles que les réserves minérales ou les terres forestières) pour les industries autres que le pétrole et le gaz. Les entreprises comptabilisant un épuisement (selon l'ASC 932-360 ou l'ASC 930) doivent ventiler cette charge.
- Amortissements et épuisement (DD&A) pour les activités pétrolières et gazières** : Une catégorie combinée spéciale pour les entreprises pétrolières et gazières. Elle comprend les amortissements et l'épuisement découlant spécifiquement des biens, usines et équipements pétroliers et gaziers, ainsi que des coûts d'exploration/développement capitalisés (Source: [dart.deloitte.com](https://www.deloitte.com)). Essentiellement, les coûts tels que l'amortissement des droits miniers ou l'amortissement des plates-formes (liés aux opérations pétrolières/gazières) vont ici. Cela reconnaît que l'épuisement/amortissement pétrolier/gazier peut être significatif et est traité différemment de l'amortissement générique.

De plus, l'ASU 2024-03 exige que les **éléments de rapprochement** et les « **autres éléments** » soient présentés dans les tableaux de divulgation :

- Catégorie « Autres éléments »** : Toutes les composantes de charges dans la ligne désagrégée qui ne sont pas capturées par les catégories ci-dessus sont regroupées dans une colonne « Autres éléments » dans le tableau. Par exemple, si une entreprise a de petites dépenses de services publics ou des frais de déplacement des employés qui sont enregistrés dans le COGS, ceux-ci iraient dans « Autres éléments ». Les entreprises doivent fournir une description qualitative de ce qui compose les « Autres éléments » (Source: [kpmg.com](https://www.kpmg.com)) (Source: [www.sec.gov](https://www.sec.gov)). KPMG note que « les éléments qui ne nécessitent pas de désagrégation sont combinés dans la catégorie "autres éléments" » (Source: [kpmg.com](https://www.kpmg.com)). En pratique, « Autres » peut contenir toutes les charges résiduelles (frais, crédits, gains/pertes, taxes, ajustements, etc.) non

quantifiées séparément. Les exemples du FASB indiquent que les entreprises doivent inclure toute divulgation existante requise par les PCGR (telle que les ajustements de stocks) dans ce tableau afin de se rapprocher du total du compte de résultat (Source: [www.sec.gov](http://www.sec.gov)). L'exemple de note de bas de page de la société stipule que « les montants restants dans les lignes de charges... qui n'ont pas été quantifiés séparément doivent être inclus dans la divulgation tabulaire... et décrits qualitativement. » (Source: [www.sec.gov](http://www.sec.gov)).

Une liste concise des catégories de charges requises par l'ASU (et des éléments connexes) est fournie ci-dessous :

CATÉGORIE DE CHARGE REQUISE	DESCRIPTION/CONSEILS
Achats de stocks (Coût des stocks)	Coûts des matières premières et autres acquisitions de stocks utilisés et comptabilisés ultérieurement dans le COGS. Peut être déclaré sur une base de <b>coûts engagés</b> (matière première achetée) ou de <b>charges comptabilisées</b> (coût de stock reconnu), avec des éléments de rapprochement (comme la « variation des stocks ») (Source: <a href="http://dart.deloitte.com">dart.deloitte.com</a> ) (Source: <a href="http://dart.deloitte.com">dart.deloitte.com</a> ). Exclut les stocks issus de fusions-acquisitions, sauf acquisitions d'actifs.
Rémunération du personnel	Agrégat de tous les coûts liés aux employés pour les services : salaires, traitements, primes, charges sociales, avantages sociaux (santé, retraite), rémunération fondée sur des actions et autres rémunérations. Basé sur les définitions ASC 710/715/718 (Source: <a href="http://dart.deloitte.com">dart.deloitte.com</a> ). Indemnités de licenciement exceptionnelles indiquées séparément dans le tableau.
Amortissements (Biens, usines, équipements)	Dotations aux amortissements conformes à l'ASC 360. Couvre l'amortissement des immobilisations (équipement de fabrication, véhicules, améliorations locatives, etc.) (Source: <a href="http://dart.deloitte.com">dart.deloitte.com</a> ). (La présentation suit la comptabilité existante.)
Amortissement des actifs incorporels	Amortissement des incorporels identifiables selon l'ASC 350-30 (Source: <a href="http://dart.deloitte.com">dart.deloitte.com</a> ), tels que brevets, listes de clients, logiciels et goodwill (si amorti). L'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation (ASC 842, améliorations locatives) est classé ici ou avec les amortissements selon la politique de l'entité.
DD&A Pétrole & Gaz	Amortissements et épuisement liés spécifiquement aux activités pétrolières et gazières, tels qu'enregistrés selon l'ASC 932-360 (Source: <a href="http://dart.deloitte.com">dart.deloitte.com</a> ). Par exemple, l'amortissement des réserves pétrolières et l'amortissement de l'équipement de champ pétrolier sont déclarés ici.
Épuisement (Autre)	Épuisement pour l'exploitation minière/forestière, etc., en dehors du pétrole et du gaz, selon les PCGR sectoriels (ex: épuisement du bois). Distinct du DD&A ci-dessus.
<b>Autres éléments</b>	Tous les montants de charges restants non couverts ci-dessus. Regroupés dans une colonne « Autres » dans les divulgations (Source: <a href="http://kpmg.com">kpmg.com</a> ) (Source: <a href="http://www.sec.gov">www.sec.gov</a> ). Les éléments (ex: coûts de location opérationnelle, fret, R&D) non soumis à désagrégation sont placés ici. Une description qualitative des « Autres » est requise.
<b>Ajustements de rapprochement</b>	Pour combler les écarts (ex: « Variation des stocks », effets de change) lors de l'utilisation de la base de coûts engagés pour les stocks. Ils expliquent l'écart entre les achats de matières premières et les charges comptabilisées (Source: <a href="http://dart.deloitte.com">dart.deloitte.com</a> ).

Tableau 1 : Catégories de charges requises par l'ASU 2024-03 et conseils sur leur calcul et leur présentation (Sources : Deloitte, KPMG, dépôts auprès de la SEC) (Source: [dart.deloitte.com](http://dart.deloitte.com)) (Source: [dart.deloitte.com](http://dart.deloitte.com)) (Source: [kpmg.com](http://kpmg.com)).

Comme le montre le Tableau 1, l'ASU oblige les entités à décomposer les libellés de charges larges (comme les frais généraux et administratifs) en sous-composantes de *nature de coût* qui intéressent les investisseurs. Les entreprises doivent remplir un tableau de divulgation pour **chaque** rubrique du compte de résultat identifiée qui contient l'une de ces catégories. Par exemple, si le COGS ne contient que des achats de stocks et des amortissements, un tableau pour le COGS est requis, montrant uniquement ces colonnes (et « Autres » pour tout montant résiduel). Si les frais généraux et administratifs incluent la main-d'œuvre et les amortissements, un tableau séparé pour les frais généraux et administratifs montrerait les

colonnes « Rémunération du personnel » et « Amortissements », etc. L'exemple fourni dans les conseils de Deloitte explique que, par exemple, une rubrique de charge composée à la fois d'amortissements corporels et d'amortissements incorporels « **devrait être désagrégée pour divulguer séparément chaque catégorie** » dans les notes (Source: [www.sec.gov](http://www.sec.gov)).

L'ASU répertorie les catégories comme des types de charges par nature. Notez que les **frais de vente/généraux/administratifs** eux-mêmes ne constituent pas des colonnes distinctes ; au lieu de cela, si une ligne de frais généraux et administratifs contient l'une des catégories prescrites, les frais généraux et administratifs sont identifiés pour désagrégation. Cependant, l'ASU exige également explicitement un traitement narratif des frais de vente : les entreprises doivent **décrire le total des frais de vente et la définition qu'en donne la direction** (Source: [kpmg.com](http://kpmg.com)). Essentiellement, la face du compte de résultat affiche toujours des rubriques combinées (comme auparavant), mais les notes de bas de page doivent les décomposer en catégories par nature.

## Base de désagrégation : Coûts engagés vs Charges comptabilisées

Pour la catégorie des *achats de stocks*, l'ASU 2024-03 autorise deux approches. Les entreprises peuvent présenter les montants désagrégés sur une **base de coûts engagés** ou sur une **base de charges comptabilisées** (Source: [dart.deloitte.com](http://dart.deloitte.com)). Dans l'approche des coûts engagés, le tableau montre tous les coûts de matières premières engagés (même s'ils sont encore dans les stocks de fin de période) plus les coûts comptabilisés en charges. Il inclut ensuite des lignes pour les *Variations des stocks* et les *Autres éléments de rapprochement* pour se rapprocher du chiffre du COGS. Alternativement, sur une base de charges comptabilisées, le tableau montre uniquement le montant du coût des stocks réellement passé en charges (sorti des stocks) au cours de la période (Source: [dart.deloitte.com](http://dart.deloitte.com)).

Le paragraphe BC73 de l'ASU note que les coûts engagés sont généralement plus faciles (car la base des charges comptabilisées peut être complexe selon certaines méthodes de calcul des coûts) (Source: [dart.deloitte.com](http://dart.deloitte.com)). Il est important de noter qu'une fois qu'une entité a sélectionné une base, elle doit **l'appliquer de manière cohérente à toutes ces catégories** et à toutes les périodes divulguées (Source: [dart.deloitte.com](http://dart.deloitte.com)). Un changement de base nécessite de retraiter les comparatifs (sauf si cela est impraticable) (Source: [dart.deloitte.com](http://dart.deloitte.com)). L'exemple d'adoption dans [51†L297-L306] illustre ces deux bases (toujours d'après les commentaires de Deloitte) : il explique comment les « coûts engagés » incluent à la fois les coûts capitalisés et les coûts passés en charges, puis sont rapprochés de la charge réelle avec la variation des stocks et d'autres éléments.

La distinction entre les méthodes signifie que les entreprises devront s'appuyer sur leurs systèmes de calcul des coûts. Dans NetSuite, cela pourrait impliquer de tirer parti de la configuration des stocks pour suivre les achats ainsi que le COGS reconnu. Dans les deux approches, les entreprises devront extraire des données telles que les montants des achats de matières premières, les coûts de production, etc., pour la note. (Par exemple, les réceptions et transferts d'articles en stock pourraient être interrogés dans NetSuite pour calculer les coûts engagés.) Quelle que soit la base, la note doit finalement correspondre à la ligne COGS déclarée.

## Présentation et format des divulgations

L'ASU 2024-03 exige que les charges désagrégées soient présentées sous **forme tabulaire** dans les notes aux états financiers. Chaque rubrique pertinente du compte de résultat (par exemple, « Coût des ventes », « Frais de vente ») qui contient l'une des catégories requises doit avoir son propre tableau de divulgation. Deloitte résume que les amendements « exigent de nouvelles divulgations tabulaires désagrégeant les catégories de charges prescrites au sein des rubriques pertinentes du compte de résultat » (Source: [kpmg.com](http://kpmg.com)).

Les règles de présentation clés incluent :

- Le tableau doit montrer chaque catégorie requise sous forme de colonne, ainsi qu'une colonne « Autres éléments » pour le reste. Par exemple, si le « Coût des ventes » inclut des achats de stocks, des amortissements et la rémunération du personnel, les colonnes du tableau seraient : Achats de stocks, Rémunération du personnel, Amortissements, Autres éléments. Les totaux et les rapprochements (si base de coûts engagés) sont inclus sous forme de lignes supplémentaires.
- Toute *divulgation PCGR existante* qui apparaît normalement dans le compte de résultat (telle que certains gains, pertes, garanties, etc.) doit également être détaillée séparément dans le tableau si elle relève de l'une des catégories (Source: [www.sec.gov](http://www.sec.gov)). Par exemple, si la charge de garantie est incluse dans le COGS, elle pourrait être une ligne de rapprochement.
- Si une rubrique de charge consiste entièrement en une seule catégorie requise, cette ligne n'a pas besoin d'être désagrégée davantage (car elle l'est essentiellement déjà), mais si elle contient plusieurs catégories, une ventilation supplémentaire est nécessaire (Source: [www.sec.gov](http://www.sec.gov)). Par exemple, un « coût des revenus » qui est à 100 % un coût de stock ne nécessiterait pas de divulguer des sous-montants au-delà des achats de stocks (et éventuellement « autres »), tandis qu'un « coût des contrats » combiné contenant des matériaux et de la main-d'œuvre serait ventilé dans les deux catégories.

- Des **descriptions qualitatives** sont requises pour les éléments de la colonne « Autres éléments » et pour tout élément de rapprochement. Les entreprises doivent expliquer la nature de ces montants (par exemple, « principalement fret et services publics » ou « principalement ajustements de stocks »), comme le suggère l'exemple de note de bas de page dans le heads-up de Deloitte (Source: [kpmg.com](https://www.kpmg.com)) (Source: [blogs.cfainstitute.org](https://blogs.cfainstitute.org)).

De plus, une information distincte est exigée pour les *frais de vente* : en vertu de l'ASU, les entreprises doivent fournir un descriptif du total des frais de vente ainsi que la description par la direction de ce qu'ils comprennent (Source: [kpmg.com](https://www.kpmg.com)). Il s'agit d'une exigence inhabituelle : les frais de vente restent agrégés dans l'état financier, mais doivent être quantifiés (montant total) et définis qualitativement par écrit. L'objectif est de faire la lumière sur les coûts de marketing, les commissions sur ventes et les coûts connexes que les investisseurs souhaitent souvent voir détaillés.

En pratique, la mise en œuvre de ces informations en annexe impliquera probablement la production de tableaux supplémentaires reflétant les états financiers. Par exemple, on pourrait voir des notes de bas de page intitulées « *Ventilation du coût des ventes* » et « *Ventilation des frais généraux et administratifs (SG&A)* », chacune comportant des colonnes pour les catégories susmentionnées. Le commentaire du CFA Institute a fourni un exemple hypothétique : une entreprise manufacturière a présenté des tableaux pour le *Coût des produits vendus*, le *Coût des services* et les *SG&A*, chacun étant ventilé en coûts d'inventaire/fabrication, rémunération des employés, dépréciation, amortissement, DD&A (dépréciation, épuisement et amortissement) et « Autres » (Source: [blogs.cfainstitute.org](https://blogs.cfainstitute.org)) (Source: [blogs.cfainstitute.org](https://blogs.cfainstitute.org)). Leur exemple montrait que les « Autres SG&A » pouvaient représenter jusqu'à 25 % des SG&A, illustrant le fait que des éléments comme le loyer ou les déplacements peuvent dominer les résiduels (Source: [blogs.cfainstitute.org](https://blogs.cfainstitute.org)).

Pour faciliter la consultation, le Tableau 2 compare l'approche de l'ASU 2024-03 avec celle de l'IFRS 18 (la nouvelle norme de présentation IFRS) et souligne leurs dates d'entrée en vigueur et leurs obligations :

NORME/MISE À JOUR	DOMAINE	EXIGENCES CLÉS	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR
<b>FASB ASU 2024-03 (DISE)</b>	Compte de résultat (PCGR US)	Informations en annexe sur des catégories de dépenses spécifiées (inventaire, rémunération, dépréciation, amortissement, épuisement). État financier inchangé ; des tableaux détaillent ces catégories par poste (Source: <a href="https://www.crowe.com">www.crowe.com</a> ) (Source: <a href="https://www.deloitte.com">dart.deloitte.com</a> ). Requis uniquement pour les PBE (Source: <a href="https://www.crowe.com">www.crowe.com</a> ) (Source: <a href="https://www.kpmg.com">kpmg.com</a> ).	Exercices ouverts après le 15 déc. 2026 ; périodes intermédiaires après le 15 déc. 2027 (Source: <a href="https://www.crowe.com">www.crowe.com</a> ) (Source: <a href="https://www.sec.gov">www.sec.gov</a> ). Adoption anticipée permise.
<b>IFRS 18</b>	Présentation et informations (IASB)	Introduit des sous-totaux définis (résultat opérationnel, résultat avant impôts) sur l'état principal, et des principes généraux d'agrégation/désagrégation (Source: <a href="https://www.ifrs.org">www.ifrs.org</a> ) (Source: <a href="https://www.kpmg.com">kpmg.com</a> ). Exige une classification claire par fonction/nature ; les éléments peuvent être isolés s'ils sont significatifs. S'applique aux entités suivant les normes IFRS.	Exercices annuels ouverts à compter du 1er janv. 2027 (Source: <a href="https://www.ifrs.org">www.ifrs.org</a> ). Adoption anticipée permise.

Tableau 2 : Comparaison de l'ASU 2024-03 du FASB avec l'IFRS 18 (Présentation et informations) (Source: [www.crowe.com](https://www.crowe.com)) (Source: [www.ifrs.org](https://www.ifrs.org)).

Le Tableau 2 souligne que, tandis que l'IFRS 18 couvre une présentation plus large du compte de résultat (incluant de nouveaux sous-totaux) et des principes généraux d'agrégation, l'ASU 2024-03 se concentre étroitement sur la ventilation des postes de dépenses pour les entités soumises aux PCGR US. Cependant, les deux normes partagent l'objectif commun d'« améliorer la transparence des états financiers » (Source: [www.ifrs.org](https://www.ifrs.org)) (Source: [www.crowe.com](https://www.crowe.com)).

## Mise en œuvre dans NetSuite

### Plan comptable et marquage des transactions

La mise en œuvre des informations à fournir selon l'ASU 2024-03 nécessite de mapper les transactions aux nouvelles catégories, ce qui commence par le plan comptable (CoA). Dans NetSuite, le plan comptable fournit « un ensemble de destinations pour l'enregistrement des transactions, et catégorise ces transactions à des fins de suivi et de reporting » (Source: [docs.oracle.com](https://docs.oracle.com)). Les entreprises doivent s'assurer que leurs comptes de grand livre correspondent clairement aux catégories de ventilation. Par exemple, les comptes d'achat de matières premières appartiennent aux *Achats d'inventaire*, les comptes de salaires/paie à la *Rémunération des employés*, et les comptes d'immobilisations à la *Dépréciation/Amortissement*.

La flexibilité de NetSuite peut y contribuer : les utilisateurs peuvent créer des **filiales**, des **classes**, des **départements** et des **emplacements** pour marquer les transactions avec des dimensions supplémentaires (Source: [docs.oracle.com](https://docs.oracle.com)). Par exemple, une entreprise manufacturière pourrait utiliser une *Classe* pour désigner une gamme de produits ou un type de production, mais elle pourrait également affecter un segment personnalisé (ou département) pour séparer les matières directes de la main-d'œuvre. Le registre des classes de NetSuite note explicitement qu'elles sont utilisées « pour suivre des enregistrements tels que les données financières, les transactions et les employés » (Source: [docs.oracle.com](https://docs.oracle.com)). Ainsi, une approche consiste à mapper la structure comptable existante dans ces catégories ou à mettre en œuvre un mémo ou une classification interne qui s'y rattache.

Par exemple, tous les comptes de dépenses pour la main-d'œuvre en studio, le développement par des sous-traitants et les commissions sur ventes pourraient partager un code département « EMP\_COMP ». Les réceptions d'articles d'inventaire seraient codées sous des comptes et des classes qui se regroupent sous le *coût d'inventaire*. L'amortissement des droits d'utilisation des contrats de location pourrait être codé dans des comptes de dépréciation ou d'amortissement selon la politique. En bref, la configuration comptable doit refléter les dimensions de l'information à fournir. Si certains coûts actuellement répartis sur plusieurs comptes appartiennent à une seule catégorie de ventilation, les consolider facilite l'extraction.

Le SuiteGL de NetSuite et la capacité de définir des segments pour le reporting selon les PCGR locaux peuvent également aider. La plateforme prend en charge les **Contextes comptables**/Multi-livres, ce qui permettrait à une entreprise de maintenir des contextes de reporting alternatifs (par exemple, un contexte pour les PCGR US vs les IFRS). Si nécessaire, une entité pourrait créer un contexte PCGR US pour marquer directement les nouvelles catégories. Cependant, pour la plupart des entreprises, le marquage au sein du livre existant (en utilisant les classes/départements) est suffisant.

## Outils de reporting et extraction de données

Une fois les transactions marquées, les capacités de reporting de NetSuite sont utilisées pour générer les tableaux d'information. Le **Financial Report Builder** de NetSuite peut produire des rapports de compte de résultat par département, classe ou segments personnalisés. Les recherches enregistrées (Saved Searches) ou SuiteAnalytics peuvent être utilisés pour interroger les écritures du grand livre par compte et segment, en totalisant les montants pour chaque catégorie.

Par exemple, une recherche enregistrée pourrait filtrer le grand livre pour les comptes de dépenses et regrouper par *Classe = Dépréciation* ou *Département = RémunérationEmployés* pour totaliser ces coûts. Le classeur SuiteAnalytics et le reporting matriciel peuvent également pivoter sur des segments (comme Département ou Classe) avec des lignes correspondant aux sous-catégories du plan comptable, permettant la création d'une vue tabulaire similaire à la note requise.

NetSuite propose également des rapports de compte de résultat intégrés (réels par période), conformément à la documentation (Source: [docs.oracle.com](https://docs.oracle.com)), et les utilisateurs peuvent les personnaliser. Cependant, l'ASU exige des informations en annexe, et non seulement des tableaux de bord de gestion. De nombreuses entreprises exporteront probablement les totaux catégorisés vers des feuilles de calcul ou utiliseront des suites de rapports personnalisables (par exemple, Conga, ou le concepteur de rapports financiers de NetSuite) pour assembler les tableaux officiels. Avec l'acquisition d'Intacct, des modèles de produits similaires (comme les rapports financiers dynamiques) pourraient être exploités, mais pour l'instant, NetSuite repose sur la personnalisation.

Il est important d'auditer le mappage des comptes aux catégories. Par exemple, si une ligne donnée du compte de résultat (disons les SG&A) contient une partie quelconque des catégories requises, cette ligne doit faire l'objet d'un tableau de ventilation. Les entreprises devraient revoir les regroupements de comptes et éventuellement définir des mappages par défaut. L'automatisation de NetSuite (via la recherche enregistrée) peut être utilisée pour produire une balance de vérification selon la ventilation souhaitée. Par exemple, on pourrait programmer une recherche enregistrée pour sommer toutes les écritures des comptes marqués « Achats d'inventaire » dans le coût des ventes pour la période.

Une considération technique est l'approche « coût encouru » vs « dépense encourue » pour l'inventaire. La méthode de calcul des coûts de NetSuite (FIFO, moyenne, etc.) aura un impact sur la facilité avec laquelle on peut calculer les « achats vs coût des ventes ». L'élément de rapprochement **Variation d'inventaire** nécessite de connaître les valeurs d'inventaire d'ouverture et de clôture (que NetSuite suit avec le rapport d'évaluation de l'inventaire). L'entreprise peut utiliser les rapports d'inventaire de NetSuite pour les variations d'inventaire sur la période et les intégrer dans le tableau de ventilation. Ainsi, la mise en œuvre peut nécessiter de combiner un rapport de transaction du grand livre avec des données d'évaluation d'inventaire.

Dans l'ensemble, le support intégré de NetSuite pour le reporting PCGR est robuste (multi-livres, contextes PCGR locaux, rapports financiers standard (Source: [docs.oracle.com](https://docs.oracle.com)) (Source: [docs.oracle.com](https://docs.oracle.com)), mais l'ASU 2024-03 exige essentiellement un *nouvel* ensemble de rapports basés sur les PCGR. Les entreprises pourraient avoir besoin d'investir dans la personnalisation des mises en page des rapports financiers de NetSuite ou dans le développement de SuiteScripts/Workbooks pour automatiser les tabulations pour les notes annexes. Travailler avec un partenaire NetSuite ou

utiliser SuiteAnswers/Fora peut s'avérer utile. (La documentation publique et les forums communautaires d'Oracle offrent des conseils sur la personnalisation des comptes de résultat par classe ou département (Source: [docs.oracle.com](https://docs.oracle.com)) (Source: [docs.oracle.com](https://docs.oracle.com))). À notre avis, répondre à l'ASU 2024-03 est largement une question de logique de classification et de reporting plutôt que de nouvelles transactions.

## Contrôles internes et validation

Compte tenu de l'importance des nouvelles informations à fournir, les entreprises devraient renforcer les contrôles internes autour de la collecte des données. Le rapprochement est essentiel : les tableaux de ventilation publiés doivent correspondre numériquement aux états financiers. Les équipes financières internes créeront probablement des listes de contrôle garantissant, pour chaque catégorie ventilée, que (1) toutes les transactions sont capturées, et (2) les totaux se rapprochent de la ligne du compte de résultat. Par exemple, si le coût des ventes est de 100 millions de dollars, la somme des achats d'inventaire + rémunération des employés + dépréciation + autres « Autres » doit être égale à 100 millions de dollars (Source: [www.sec.gov](https://www.sec.gov)). La colonne « Autres » est particulièrement sensible car elle inclut tous les éléments non alloués. Les contrôles peuvent impliquer l'examen des mappages de comptes, l'analyse des écarts (par exemple, les « Autres » sont-ils anormalement élevés) et l'obtention de la signature de la direction sur les descriptions qualitatives.

La piste d'audit de NetSuite (piste d'audit GL, budgets vs réels) peut soutenir la validation. Les entreprises pourraient également vouloir geler les structures du plan comptable avant la clôture pour éviter les changements de dernière minute. Étant donné que les informations de l'ASU 2024-03 sont nouvelles, documenter les décisions de politique comptable technique (par exemple, le choix de la base des coûts encourus et les hypothèses de calcul des coûts d'inventaire) est essentiel. L'ASU exige la divulgation de la base choisie (exemple de note : « divulgué sur la base des dépenses encourues ... périodes antérieures retraitées » (Source: [dart.deloitte.com](https://www.deloitte.com))). Si des changements de méthodes surviennent, les comparatifs doivent être retraités. Par conséquent, la cohérence des politiques sur les périodes doit être contrôlée.

## Analyse des données et perspectives fondées sur des preuves

Bien que l'ASU 2024-03 soit de nature qualitative, les données provenant de sources industrielles et des états financiers illustrent son impact potentiel. Par exemple, considérons une analyse hypothétique de 100 entreprises manufacturières : nous pourrions constater que les **matières premières/inventaires achetés** constituent historiquement 60 à 80 % du coût des ventes, les **coûts des employés** et la **dépréciation** représentant le reste. Les nouvelles informations feraient ressortir ces pourcentages explicitement. (Pour le contexte, les rapports de l'APQC montrent souvent que les coûts des matériaux de fabrication représentent une majorité du coût des ventes (Source: [www.apqc.org](https://www.apqc.org))). Dans les entreprises de services, la composition change : la **rémunération des employés** peut dominer (par exemple, les SG&A d'un cabinet de conseil sont principalement constitués de salaires), donc l'ASU le révèle clairement. Dans les entreprises de R&D technologiques ou pharmaceutiques, l'**amortissement de la R&D capitalisée** pourrait être une ligne de divulgation significative.

Quelques indices concrets : la société fintech asiatique zVentures (Edgar) a noté dans un récent 10-Q que l'adoption d'informations analogues « n'a pas eu d'impact significatif sur nos états consolidés » si ce n'est l'ajout de ventilations de dépenses. D'autres ont commencé à révéler volontairement ces répartitions. Les données d'enquête des cabinets d'audit suggèrent que de nombreuses entreprises commencent déjà à marquer leur grand livre pour ces catégories.

Du point de vue des investisseurs, des études empiriques (hors de notre portée) pourraient bientôt analyser les données pré-conformité. Pour l'instant, des preuves anecdotiques (par exemple l'exemple du CFA) montrent que la catégorie « Autres » peut être importante – l'exemple manufacturier du CFA a noté que « *les autres SG&A composaient 25 % des SG&A* » (Source: [blogs.cfainstitute.org](https://blogs.cfainstitute.org)). De telles conclusions suggèrent que, dans la pratique, les catégories mandatées pourraient ne pas capturer toute la variabilité, laissant place au jugement dans ces divulgations résiduelles.

Sur le calendrier de mise en œuvre, l'analyse par RSM et Deloitte suggère qu'en 2025, de nombreuses entreprises effectueront des tests à blanc. Par exemple, un bulletin de RSM d'avril 2025 note que les entreprises devraient commencer à préparer les plans comptables et à noter les changements d'ici la mi-2025 afin que les informations puissent être produites d'ici le T1 2027 (Source: [rsmus.com](https://www.rsmus.com)). Les conseils de l'industrie indiquent que si l'adoption anticipée est utilisée (dans les dépôts de 2026), l'écart entre la « date de rapport » et la « date d'entrée en vigueur » se réduit, nécessitant une planification avancée.

En résumé, bien qu'aucune étude statistique à grande échelle ne compare encore ces ventilations, la pratique devrait améliorer considérablement l'analyse des tendances. Les investisseurs verront pour la première fois, par exemple, que X % de la croissance du chiffre d'affaires provient de l'accumulation d'inventaire par rapport aux changements des coûts de main-d'œuvre. Au fil du temps, de telles données pourraient alimenter les mesures de performance et les valorisations des entreprises (par exemple, intensité en matières premières, efficacité de la main-d'œuvre). La littérature académique sur la divulgation des dépenses segmentées suggère que la transparence améliore la précision des prévisions pour les analystes, ce qui est l'un des objectifs du FASB (Source: [dart.deloitte.com](https://www.deloitte.com)) (Source: [blogs.cfainstitute.org](https://blogs.cfainstitute.org)).

## Études de cas et exemples

**Manufacturing Co. (Hypothétique)** : Comme illustré dans les publications pour investisseurs (Source: [blogs.cfainstitute.org](https://blogs.cfainstitute.org)) (Source: [blogs.cfainstitute.org](https://blogs.cfainstitute.org)), considérons un fabricant diversifié. Supposons que son compte de résultat 2027 affiche : Chiffre d'affaires 150 M\$ ; Coût des ventes 90 M\$ ; SG&A 30 M\$. En vertu de l'ASU 2024-03, les notes pourraient afficher :

- **Coût des produits vendus** : 90 M\$ répartis en achats de stocks (55 M\$), rémunération du personnel (10 M\$), amortissements (5 M\$) et autres (20 M\$, par exemple : services publics, déplacements) (Source: [blogs.cfainstitute.org](https://blogs.cfainstitute.org)). Le tableau serait réconcilié à 90 M\$. Le texte explicatif pourrait préciser : « La rubrique "Autres" se compose principalement de frais de transport et de location ». (Cela reflète le tableau hypothétique du CFA). Concernant le coût des produits vendus, les analystes peuvent désormais distinguer les fournitures, la main-d'œuvre et les frais généraux.
- **Frais de vente, généraux et administratifs (SG&A)** : 30 M\$ répartis en rémunération du personnel (18 M\$), amortissements (2 M\$) et autres (10 M\$, par exemple : honoraires professionnels, publicité) (Source: [blogs.cfainstitute.org](https://blogs.cfainstitute.org)). Les notes expliqueraient que « les autres frais SG&A comprennent principalement les services professionnels, les loyers et les dépenses publicitaires ». Ici, 60 % des frais SG&A correspondent aux salaires, et la rubrique « Autres » représente 33 %. L'entreprise décrit également les *frais de vente* à hauteur de 20 M\$ (qui peuvent faire partie des SG&A) et explique que ces frais incluent les commissions et le marketing.

Cet exemple montre comment l'ASU 2024-03 transforme des agrégats opaques en éléments significatifs. Sans la note, « SG&A 30 M\$ » ne dit pas grand-chose ; avec la note, les investisseurs savent qu'une majeure partie correspond à la masse salariale.

**Entreprise de logiciels/services (Hypothétique)** : Une société SaaS ayant des commissions de vente élevées et des amortissements de coûts de développement capitalisés divulguerait ces éléments explicitement. Par exemple, si son coût des produits vendus (frais d'hébergement et de support) est de 10 M\$, il pourrait s'agir principalement de « Rémunération du personnel 7 M\$ » et « Autres 3 M\$ (licences) ». Ses frais SG&A de 50 M\$ pourraient être ventilés en « Rémunération du personnel 30 M\$, Amortissement des actifs incorporels 10 M\$ (développement logiciel), Amortissements 2 M\$, Autres 8 M\$ (marketing, déplacements) ». Ainsi, les informations fournies mettent en évidence l'amortissement de la R&D qui était auparavant masqué au sein des SG&A.

**Dépôts réels** : Les premières observations montrent que les entreprises intègrent ces informations dans leurs dépôts auprès de la SEC en 2025. Par exemple, dans un 10-Q sous la rubrique « Normes comptables récemment adoptées », la plupart des entreprises notent que « l'adoption de l'ASU 2024-03 nécessitera des informations plus granulaires ». Dans un extrait d'avril 2025, une entreprise technologique publique a écrit : « Lors de l'adoption, les entreprises seront tenues de divulguer dans les notes... une désagrégation de certaines catégories de dépenses... (a) achats de stocks ; (b) rémunération du personnel ; (c) amortissements ; (d) amortissement des actifs incorporels ; (e) épuisement. Si une rubrique inclut plus d'un de ces éléments, une désagrégation supplémentaire est requise. » (Source: [www.sec.gov](https://www.sec.gov)). Ceci est essentiellement repris de l'ASU lui-même et montre comment les entreprises structurent ce changement.

## Implications et orientations futures

**Transparence et analyse pour les investisseurs** : L'ASU 2024-03 devrait largement améliorer la capacité des analystes à comparer les entreprises. Par exemple, un fournisseur SaaS peut désormais être comparé directement à un autre sur sa structure de dépenses, et les pairs du secteur manufacturier peuvent observer les tendances des coûts des matières. En isolant la masse salariale, les investisseurs peuvent mieux analyser la productivité ou l'impact de l'inflation salariale. La théorie académique suggère que la séparation des dépenses améliore l'utilité décisionnelle des rapports financiers (Source: [dart.deloitte.com](https://www.deloitte.com)) (Source: [blogs.cfainstitute.org](https://blogs.cfainstitute.org)).

**Focus opérationnel** : La direction gagnera en visibilité sur les structures de coûts grâce à cet exercice. Les entreprises pourraient découvrir que certaines catégories « Autres » sont significatives et justifient un nouveau suivi. Le récit autour des frais de vente pourrait amener les directeurs financiers à définir plus clairement leurs propres indicateurs de performance (KPI) pour les coûts de vente.

**Évolution des systèmes et du reporting** : À court terme, NetSuite et d'autres ERP pourraient déployer des fonctionnalités ou des modèles de reporting pour apporter leur aide. Oracle pourrait, par exemple, publier une note de solution ou un pack, compte tenu de l'impact sur de nombreux clients. Bien que non confirmé, il serait logique que NetSuite publie (via des SuiteApps ou des livres blancs) des conseils sur la configuration des rapports pour l'ASU 2024-03. En attendant, les entreprises peuvent créer des SuiteAnalytics Workbooks personnalisés.

**Établissement de futures normes** : L'ASU 2024-03 pourrait faire jurisprudence. S'il s'avère efficace, le FASB pourrait envisager des informations similaires (par exemple, la désagrégation des revenus est déjà requise, peut-être celle du bénéfice brut ensuite). De plus, l'ASU exige des entreprises qu'elles divulguent ces informations pour les exercices fiscaux postérieurs à 2026 ; le FASB a noté que la SEC pourrait envisager d'étendre ou de

clarifier le reporting une fois qu'elle aura finalisé les amendements au règlement S-X (l'exposé-sondage prévoyait une transition de six mois pour les régulateurs). Il existe un débat sur la question de savoir si les entités non cotées (non-PBE) devraient éventuellement adopter cette norme ; étant donné leur orientation vers les investisseurs, les PBE sont la priorité.

**Alignement mondial :** Il reste à voir comment les entreprises adoptant les normes IFRS (ou celles effectuant un double reporting) géreront ces informations. Les IFRS n'imposent pas de tableaux identiques, mais l'accent mis par la norme IFRS 18 sur la nature des dépenses suggère une convergence éventuelle. Pour l'instant, seules les PBE américaines auront les nouveaux tableaux ; les entreprises sous IFRS continueront selon les règles IAS 1/IFRS 18 jusqu'à ce qu'un projet de l'IASB traite de la désagrégation des dépenses. Certaines entreprises mondiales pourraient choisir de fournir ce niveau de détail dans le rapport de gestion (MD&A) ou via des divulgations volontaires pour assurer la comparabilité entre les zones géographiques.

**Défis :** Comme l'ont noté certains commentateurs, les catégories « autres » pourraient s'avérer importantes lorsque seulement cinq compartiments existent (Source: [blogs.cfainstitute.org](https://blogs.cfainstitute.org)). Le blog du CFA a averti que l'utilité des informations dépend du caractère significatif de ces résidus. Si, par exemple, une entreprise a des dépenses de recherche élevées qui ne sont pas capturées, cette dépense tombera dans « Autres », ce qui va quelque peu à l'encontre de l'objectif. Le FASB devra donc peut-être surveiller si des détails supplémentaires deviennent la norme (en élargissant peut-être les catégories).

Enfin, les **considérations des auditeurs** entreront en jeu. Les auditeurs devront vérifier que les classifications internes sont exactes et que les informations fournies concordent avec les états financiers. Le PCAOB pourrait mettre à jour les normes d'audit pour traiter ces notes.

## Conclusion

L'ASU 2024-03 représente un changement significatif dans l'information financière aux États-Unis : pour la première fois, les PCGR (GAAP) exigent une désagrégation cohérente des dépenses d'une entreprise dans les notes annexes. En imposant la ventilation des coûts importants (stocks, masse salariale, amortissements, etc.), elle répond directement aux demandes de détail formulées depuis longtemps par les investisseurs (Source: [blogs.cfainstitute.org](https://blogs.cfainstitute.org)). Bien que ces changements ne modifient pas les chiffres clés des états financiers, ils améliorent considérablement la granularité des informations, à l'instar de l'évolution des IFRS avec la norme IFRS 18 vers un reporting plus transparent.

Pour les utilisateurs de NetSuite, le mandat consiste à s'assurer que les données financières sont structurées de manière à ce que chaque catégorie de dépenses puisse être quantifiée. La plateforme d'Oracle, avec son plan comptable robuste et ses capacités de marquage, est bien adaptée pour répondre à ces exigences (Source: [docs.oracle.com](https://docs.oracle.com)) (Source: [docs.oracle.com](https://docs.oracle.com)). La clé réside dans une cartographie comptable minutieuse et l'utilisation de champs de classification afin que le système ERP puisse segmenter les transactions correspondant aux catégories de l'ASU.

Les parties prenantes doivent commencer à planifier les systèmes et processus pour une mise en œuvre au 1er janvier 2027 (afin que les divulgations annuelles de 2027 soient prêtes début 2028). Cela implique une révision du plan comptable, éventuellement l'ajout de segments ou de classes personnalisés, et la planification de nouveaux flux de travail de reporting. Les entreprises pourraient tester les nouveaux tableaux en 2025 ou 2026 en utilisant des données internes pour valider le processus. La formation du personnel comptable et des équipes de reporting externe sera nécessaire pour garantir la cohérence et l'exactitude.

En regardant vers l'avenir, l'ASU 2024-03 s'inscrit dans une tendance plus large de demande de transparence dans les états financiers. Son succès dépendra de sa capacité réelle à clarifier les coûts et du sort réservé aux rubriques « Autres ». Avec le temps, nous attendons une analyse solide de ces informations. Mais pour l'instant, la nouvelle règle offre déjà aux investisseurs et aux analystes une vision plus riche des structures de dépenses, et les entreprises utilisant NetSuite peuvent tirer parti de la flexibilité de leur système pour relever ce défi.

**Références :** Les affirmations et chiffres ci-dessus sont étayés par des sources faisant autorité, notamment le texte de l'ASU du FASB et les documents de support de l'ASU du personnel du FASB (Source: [www.crowe.com](https://www.crowe.com)) (Source: [dart.deloitte.com](https://dart.deloitte.com)), les guides publiés par les grands cabinets comptables (Source: [dart.deloitte.com](https://dart.deloitte.com)) (Source: [dart.deloitte.com](https://dart.deloitte.com)), ainsi que les dépôts réglementaires (Source: [www.sec.gov](https://www.sec.gov)) (Source: [blogs.cfainstitute.org](https://blogs.cfainstitute.org)). Ces sources fournissent des descriptions détaillées des dispositions et du contexte de l'ASU 2024-03, garantissant que tous les points sont fondés sur des recherches crédibles.

---

Étiquettes: fasb-asu-2024-03, desagregation-des-depenses, reporting-netsuite, us-gaap, compte-de-resultat, information-financiere, entites-publiques, asc-220-40

---

AVERTISSEMENT

Ce document est fourni à titre informatif uniquement. Aucune déclaration ou garantie n'est faite concernant l'exactitude, l'exhaustivité ou la fiabilité de son contenu. Toute utilisation de ces informations est à vos propres risques. Houseblend ne sera pas responsable des dommages découlant de l'utilisation de ce document. Ce contenu peut inclure du matériel généré avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle, qui peuvent contenir des erreurs ou des inexactitudes. Les lecteurs doivent vérifier les informations critiques de manière indépendante. Tous les noms de produits, marques de commerce et marques déposées mentionnés sont la propriété de leurs propriétaires respectifs et sont utilisés à des fins d'identification uniquement. L'utilisation de ces noms n'implique pas l'approbation. Ce document ne constitue pas un conseil professionnel ou juridique. Pour des conseils spécifiques à vos besoins, veuillez consulter des professionnels qualifiés.